



Procès-Verbal du conseil municipal du 10 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Par suite d'une convocation en date du 6 novembre 2023, les membres du conseil municipal de DIZIMIEU se sont réunis en session ordinaire en mairie le 10 novembre à 20 heures sous la présidence de Monsieur NGUYEN Luc, Maire.

PRÉSENTS : BALLET Laurent, BRUCELLARI Serge, FAGAY Anne-Marie, FONTENIER Benoît, FOURCAUD Quentin, FRAVAL Déborah, HUCHARD Nathalie, LAPORTE Pierre-Emmanuel, LECRAZ Axel, NGUYEN Luc, POUILLEY Yannick

POUVOIRS : ALLABAL Marjorie à FONTENIER Benoît, FORST Michel à POUILLEY Yannick, THOLLET Philippe à NGUYEN Luc

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie HUCHARD

2023-032 Création de 2 postes de conseiller délégué :

Vu la loi du 13 Août 2004 relative aux lois et responsabilités locales qui permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations,

Monsieur le Maire propose de créer 2 postes de conseiller municipal délégué dans les domaines suivants :

- Foncier – Conseiller délégué Mr Quentin FOURCAUD
- Bâtiments – Conseiller délégué Mme Déborah FRAVAL

L'indemnité sera calculée sur l'indice brut terminal de la fonction publique à hauteur de 5,35%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De créer 2 postes de conseiller municipal délégué

- Foncier – Mr Quentin FOURCAUD
- Bâtiments – Mme Déborah FRAVAL

D'octroyer une indemnité de 5,35%

2023-031 Commissions communales :

Commission Finances (Budget, Emprunts, Subventions et Taxes)

Vice-Présidente : Nathalie HUCHARD

Yannick POUILLEY - Pierre-Emmanuel LAPORTE

Commission Urbanisme

Vice-Présidente : Anne-Marie FAGAY

Michel FORST – Yannick POUILLEY

Commission Sécurité (Nuisances, Espace Routier, Signalisation)

Vice-Président : Serge BRUCELLARI

Quentin FOURCAUD – Benoît FONTENIER

Commission scolaire (Garderie Périscolaire, Transport et Restauration Scolaire)

Vice-Président : Pierre-Emmanuel LAPORTE

Benoît FONTENIER

Commission Environnement (Foncier, Ecologie, Déchets, ONF, ENS, TE38)

Vice-Président : Quentin FOURCAUD

Michel FORST, Laurent BALLETT

Commission Vie associative (Animations, Coordinations, Relations)

Vice-Président : Philippe THOLLET

Marjorie ALABALL

Commission Aide Sociale (Personnes Agées, Jeunes et Handicap)

Vice-Présidente : Anne-Marie FAGAY

Philippe THOLLET

Commission Voirie (Entretien, Réseaux, Infrastructures, Travaux)

Vice-Président : Axel LECRAZ

Serge BRUCELLARI – Laurent BALLETT

Commission Logements (Gestion, Travaux, Relations Bailleurs)

Vice-Présidente : Déborah FRAVAL

Axel LECRAZ – Nathalie HUCHARD

Commission Communication (Web, Panneau Pocket, Presse, Gazette)

Vice-Présidente : Marjorie ALABALL

Pierre-Emmanuel LAPORTE

Commission Services Techniques (Bâtiments, Matériels, Travaux)

Vice-Président : Yannick POUILLEY –

Laurent BALLETT

Commission Gestion Chantier (Suivi, Réunion, Transition)

Vice-Présidente : Nathalie HUCHARD

Déborah FRAVAL – Pierre-Emmanuel LAPORTE

Vote à l'unanimité

2023-033 Contrat d'assurance

Suite à la fusion de la MAIF et de la SMACL, le contrat d'assurance signé avec la MAIF arrive à terme le 31 décembre 2023.

La commune a demandé une proposition d'assurance à GROUPAMA qui assure depuis plusieurs années les élus de la commune.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

De souscrire au contrat assurance proposé par GROUPAMA

D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat

Divers

Poubelles jaunes : Un habitant de la commune a sollicité le Conseil Municipal afin de savoir s'il serait possible que le camion des poubelles puisse récupérer le container jaune au lotissement de Peyrieu. Actuellement les 5 occupants de la copropriété doivent monter leurs poubelles à 100 mètres de leur lieu d'habitation, ce qui devient compliqué pour certaines personnes.

La Commune fera une demande auprès du SYCLUM mais la validation des 5 occupants doit être remise en mairie car ce changement risque d'engendrer des nuisances sonores si le ramassage s'effectue tôt le matin.

La copropriété ayant plus de 10 ans, la commune en a la gestion actuellement. Il faut savoir que la dégradation de la voirie dû au passage du camion sera à la charge de la commune.

Depuis la mise en place des containers jaunes, les bennes du cimetière sont beaucoup moins pleines qu'auparavant. Dans le futur, le SYCLUM envisagerait de les supprimer.

Réponses aux questions de l'ancien Maire, porte-parole d'habitants de Dizimieu :

Le marquage au sol dans le village est en cours. La commission technique étudie les devis et toutes les solutions proposées.

Suite à la dissolution de la FNACA de Saint Hilaire, un virement de 1 000 € a été effectué à la commune de Dizimieu. La toute nouvelle équipe mise en place le 12/10/2023 n'a pas encore débattu à ce sujet et les 1 000 € sont en recettes sur le compte de la commune.

La Commune affichera les dates des conseils municipaux et les comptes rendus sur les 9 panneaux d'affichage malgré le vote d'une délibération en 2022.

Une date pour la matinée nettoyage sera choisie pour le printemps. La réflexion est en cours.

Les Vœux du Maire 2023 ont été remplacé par un café citoyen. Une date sera choisie au printemps. Le financement est reconduit chaque année depuis 3 ans.

La Commune va se renseigner auprès de la préfecture afin de savoir s'il est possible de réactiver la licence IV qui appartenait au Comité des Fêtes.

L'enveloppe budgétaire votée pour les travaux d'extension et de réhabilitation en 2022 était de 694 404.93 € HT. Sur la gazette parue à l'automne le montant inscrit est de 921 000 € TTC.

La TVA de 20 % sur 694 404.93 € porte le montant à 833 285.91 €. Au vu du contexte actuelle, les entrepreneurs subissent une hausse sur les matières premières. Cette hausse est bien évidemment répercutée sur les travaux.

Un compte rendu sera établi pour le suivi des paiements.

Suite au conseil d'école de ce jour, l'année 2024-2025 risque de perturber le fonctionnement de l'école dans le cadre du maintien d'une classe.

La commission école a des solutions à proposer mais ne souhaite pas en parler aujourd'hui car elle désire tout d'abord en débattre avec l'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal avant d'en informer les habitants de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que malgré le rétrécissement de la salle des fêtes, tout est aux normes au point de vue assurance. L'accès par la cuisine est possible pour les personnes en situation d'handicap. A chaque question d'habitant, la commune essaie de trouver des solutions. Cette situation est provisoire bien évidemment.

La Commune va se rapprocher de son assurance afin de voir s'il est possible aux habitants utilisant la salle d'apporter leur radiateur personnel si besoin.

Fin de séance 20h50

Le Secrétaire de séance,



Le Maire



